



Fédération Française des Associations d'Éleveurs de Cobayes et rongeurs de race

Siège social : 28 rue du Rocher 75 008 PARIS

Adresse de correspondance : 07 rue de la Fontaine 49 340 TREMENTINES

Compte rendu de la réunion téléphonique **Conseil d'Administration du 18 juin 2012**

Membres présents : Samuel BOUCHER (*président*), Eddy MAYEUR (*secrétaire général*), Patrice MORGALLET (*membre*), Sabrina PIET (*membre*) et Ezéchiel SOIA (*trésorier général*).

Membres excusés : Julie ALCOUFFE (*secrétaire adjointe*), Bernard GIRAUD (*vice président*).

Membre absent : Patrick CHAUVELOT (*vice président*).

Le président remercie les membres présents pour leur disponibilité et annonce les deux gros points à traiter ce soir ; à savoir l'organisation de la prochaine assemblée générale et l'adhésion de la Fédération à l'Entente Européenne.

Préparation de la prochaine Assemblée Générale :

- La date du 26 août (de 10h à 12h) est retenue pour le déroulement de l'Assemblée générale qui aura lieu à Paris. Il serait souhaitable de la faire au siège social ; Samuel doit voir avec l'ITAVI les disponibilités de la salle, ainsi qu'avec Mme LEVACHER pour obtenir les clés. Dans le cas échéant, nous trouverons une « arrière salle » de bar pour le déroulement de cette A.G. Eddy se charge des convocations.
- Ezéchiel souhaite que l'on revoie le système de vote car certaines associations ont payé pour la totalité de leurs membres, d'autres uniquement pour leurs éleveurs de cobayes. Finalement après discussion et relecture des statuts et du règlement intérieur, le vote se fera conformément à notre règlement intérieur qui annonce que : « *L'association a autant de voix qu'elle a de multiples de 10 adhérents complets au-delà des 5 premiers adhérents pour lesquels elle a une voix* ».
- Comme le prévoit nos statuts, un tiers du Conseil d'Administration doit être renouvelé, un tirage au sort est effectué. Il s'agira cette année des postes de Vice-président, Secrétaire adjoint et Trésorier adjoint (sortants : Bernard GIRAUD, Julie ALCOUFFE et poste déjà vacant de Régine PAILLER).
- Pour le moment 3 personnes souhaitent se présenter pour participer activement à la vie de la Fédération : Mélanie ROLLIN (intéressée par la distribution des cartes de jugement), Margot LAGRANGE (intéressée par l'attribution des distinctions) et Emmanuelle RUAULT. Une convocation leur sera envoyée lors de la prochaine A.G où le vote aura lieu. Il est important que toutes les personnes du C.A soit actives et chargées d'une mission, plusieurs dossiers importants doivent encore être mis en place. Un petit rappel cependant : pour faire partie du C.A de la F.A.E.C, l'association qui envoie le postulant doit être membre de la Fédération et à jour de cotisation.

Adhésion de la F.A.E.C. à l'Entente Européenne

- Samuel fait un rapide retour sur les faits passés pour nous expliquer nos difficultés actuelles à intégrer l'Entente Européenne. Suite à différents échanges avec le secrétaire général de l'E.E et grâce à l'intervention de Gaston HARTER (président de la SCAF-Confédération) ; l'E.E accepte – comme le veulent ses statuts - la F.A.E.C comme seul représentant et interlocuteur de la France pour l'espèce cobaye ; sous trois conditions légitimes :
 - *Qu'un représentant de notre pays soit désigné et présent lors des réunions :*
Ezéchiël se propose à condition de ne pas devoir payer les hôtels chers et que les réunions coïncident avec ses disponibilités. La Fédération ne pouvant, pour le moment, pas financer seule de tels déplacements nous chercherons un moyen de limiter les frais (ex : profiter d'un covoiturage avec le représentant F.F.C, etc.).
 - *Que la France participe à la prochaine exposition européenne qui se déroulera à LEIPZIG du 07 au 09 décembre 2012.*
Samuel s'est engagé à participer à cette exposition, Eddy et Sabrina y pensent sérieusement aussi. Samuel contactera G.HARTER afin de profiter du groupage organisé au départ de Metz. Eddy suivra de prêt ce « dossier ».
 - *Que la cotisation soit payée.*
La cotisation d'un montant de 110€ ; sera payée dans les plus brefs délais par Ezéchiël.

Points divers

- *Cotisations :* les cotisations des associations membres de l'ANEC l'an dernier n'ont toujours pas été envoyées au trésorier. Contact sera pris avec Noël BEQUIGNAT (trésorier de l'ANEC).
- *Cartes de jugement :* Ezéchiël souhaiterait que la Fédération soit la seule à pouvoir diffuser les cartes de jugement. Samuel explique qu'un accord avait été passé avec la F.F.C. (qui rachète un stock conséquent) afin de limiter les frais d'envoi pour les organisateurs d'exposition qui seront peu nombreux à payer des frais supplémentaires pour l'achat de quelques cartes seulement. Ce système sera conservé. Patrice pense qu'il serait également possible de distribuer une partie des cartes via un téléchargement payant sur le site de la Fédération, mais que la double distribution (avec la F.F.C.) doit être conservée. Ce système sera étudié par le bureau prochainement.
- *Distinctions :* Eddy cherche et étudie de nouvelles propositions de fabrications de pin's. Plusieurs grades pourront être attribués, mais les dérogations ne seront pas acceptées. Un cahier sera consciencieusement tenu.
- *Challenges :* Beaucoup de candidatures du Sud et du Sud-ouest, mais finalement peu dans les autres régions.

Le président
Samuel BOUCHER

Le secrétaire
Eddy MAYEUR